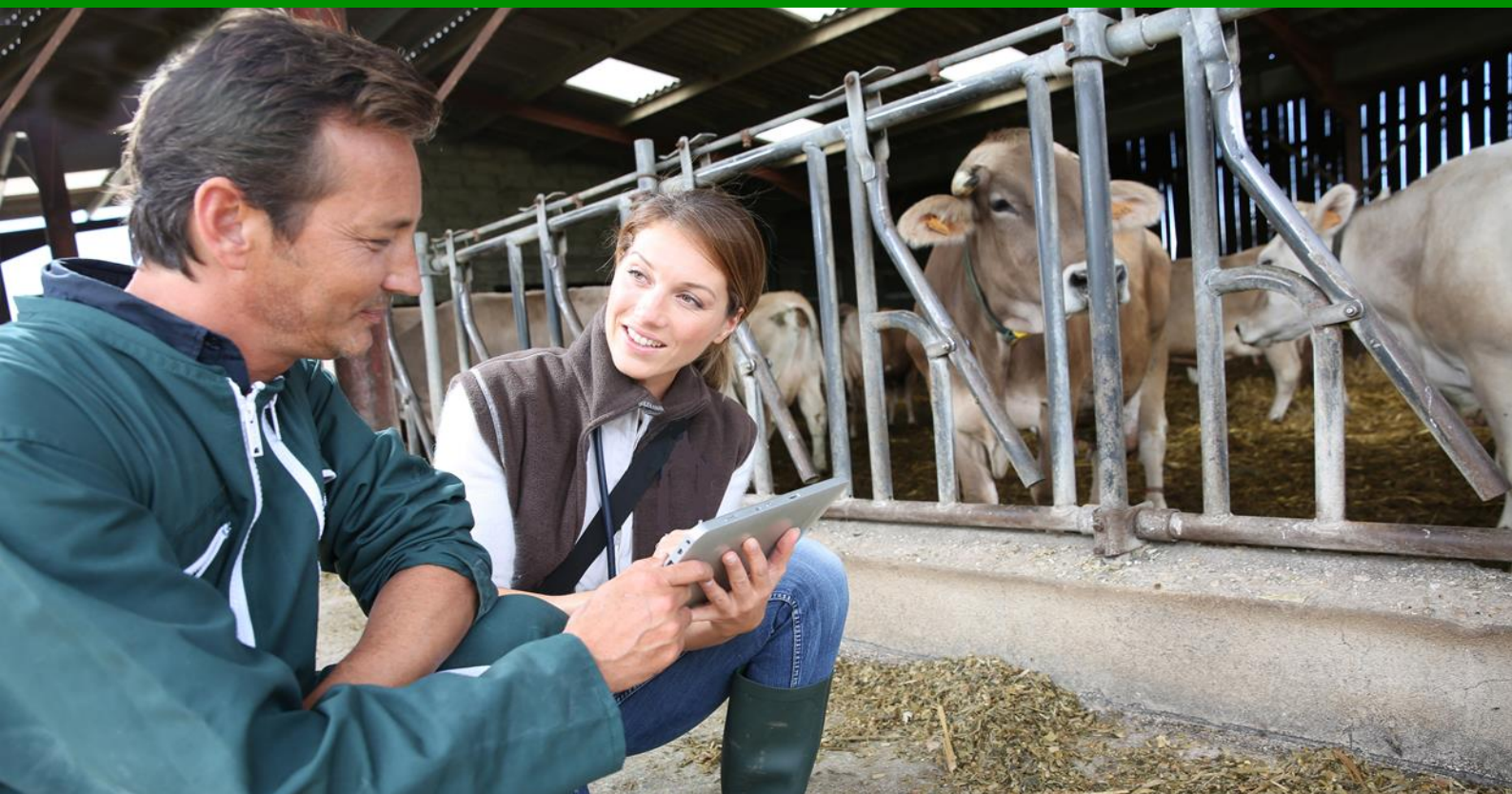




BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (Niveau 5) PRODUCTIONS ANIMALES



DATE DE FORMATION :

De septembre 2023 à juin 2025

DUREE : (suivant positionnement)

Formation sur 2 ans

1500 h au CFA

PUBLIC : de 16 à 29 ans révolus*

**Dérogations aux limites d'âge prévues selon le profil du candidat*

LIEU DE FORMATION :

CFA de Meurthe-et-Moselle
BP 50019 - 54220 MALZEVILLE
03 83 18 12 12

CONTACT : Responsables de formation

Chloe.thinselin@educagri.fr

Yannick.mousseron@educagri.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Acquérir** les connaissances zootechniques nécessaires à la conduite d'élevages.
- **Développer** des capacités de diagnostic et d'analyse d'un atelier de production animale.
- **Intégrer** les contraintes environnementales, de bien-être animal et de qualité de productions animales
- **Acquérir** des compétences d'expression, de communication et d'animation, ainsi que des capacités d'autonomie et d'ouverture à la diversité du monde agricole



BTSA PRODUCTIONS ANIMALES

METIERS PREPARES ET DEBOUCHES

Activités :

Grace à une pratique affirmée dans le domaine des productions animales, le titulaire de ce BTS maîtrise les différents éléments intervenant dans les processus de production et de décision en élevage.

Métiers :

- Technicien dans le secteur de l'alimentation
- Technicien en conduite d'élevage
- Technicien d'insémination
- Conseiller en élevage
- Agent de développement
- Eleveur

POURSUITE D'ETUDES

- BTS en 1 an ou un Certificat de spécialisation pour acquérir une compétence supplémentaire
- BUT ou Licences professionnelles
- Accès au concours d'intégration en École d'Ingénieur ou à une prépa Post BTSA en 1 an

PREREQUIS

- Titulaire d'un baccalauréat (général, technologique ou professionnel) ou équivalent d'une formation de niveau IV
- Titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU).
- Validation d'un projet professionnel dans les métiers de l'agriculture

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Inscription par les candidats sur le site : www.parcoursup.fr (de janvier à mars)
- Soumis à la signature d'un Contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITE A LA FORMATION

- Notre référent Handicap à votre disposition au 03.83.18.12.08

ADAPTATION DE LA FORMATION

- Prise en compte des pré acquis pour adapter le parcours de formation et prise en compte du handicap par notre référent

PROGRAMME DE LA FORMATION

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Communiquer dans une langue étrangère
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique, adaptés au traitement de données

- Agir individuellement et collectivement à partir d'une analyse de la filière et de son évolution
- Proposer les caractéristiques d'un système d'élevage au sein d'un territoire dans une perspective de durabilité
- Participer au pilotage de l'exploitation d'élevage
- Déterminer des orientations à partir de l'analyse d'un contexte global
- Conduire un processus d'élevage dans le respect de la réglementation dans le respect de la santé, de la sécurité, au bien-être animal et à la protection de l'environnement
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en productions animales pour faire face à des situations professionnelles

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation dispensée en présentiel
- Pédagogie de l'alternance, retour sur expérience
- Mise en situation professionnelle,
- Apports de connaissances théoriques
- Travaux Pratiques sur notre **plateau technique** (exploitation agricole) et dans **nos laboratoires** de chimie, de biologie

MODALITES D'EVALUATION DES OBJECTIFS

- Contrôles formatifs et certificatifs tout au long de la formation
- Entretiens individuels semestriels
- Bulletins semestriels

MODALITES DE VALIDATION

- Formation diplômante (Pas de validation partielle)
- Evaluations ponctuelles terminales
 - Evaluations certificatives en cours de formation

MODALITES D'ALTERNANCE

- 2 semaines en centre et 2 semaines en entreprise

REMUNERATION

- Selon la réglementation en vigueur : www.service-public.fr (apprentissage)

COÛT DE LA FORMATION

- Employeur : A partir de 7400 € par année de formation, pris en charge par l'OPCO de branche
- Apprenti : aucun frais, aucun reste à charge

BILAN DE LA SESSION PRECEDENTE

Taux de réussite	83 %
Taux d'insertion en sortie de formation	60 %
Taux d'appréciation des apprenants	67 %

Indicateurs de résultats :
[InserJeunes \(education.gouv.fr\)](http://InserJeunes.education.gouv.fr)